

PRÉFECTURE DES VOSGES

Rapport d'activité des services de l'État dans le département des Vosges

2022



**PRÉFET
DES VOSGES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Sommaire

- 1 Éditorial
- 2 Étapes phares 2022
- 3 Développer les solidarités
- 4 Éduquer, former et accompagner vers l'emploi
- 5 Accompagner et aménager le territoire
- 6 Assurer l'efficacité de l'action publique au service des citoyens
- 7 Protéger les populations

1. Éditorial

PRÉFÈTE DES VOSGES

VALÉRIE MICHEL-MOREAUX



C'est avec un immense plaisir que je vous présente le rapport d'activité de l'État dans notre département des Vosges pour l'année 2022.

Ce document reflète l'engagement et les actions menées par les différentes administrations et services de l'État afin de servir l'intérêt général et de répondre aux besoins de notre territoire.

L'année écoulée a été marquée par de nombreux défis, mais également par de belles avancées et réalisations. Ensemble, nous avons travaillé sans relâche pour promouvoir le développement économique, renforcer la cohésion sociale, préserver notre environnement, et garantir la sécurité et le bien-être des citoyens vosgiens.

Dans le domaine de l'économie, des mesures concrètes ont été mises en place pour soutenir les entreprises locales et favoriser leur croissance. Nous avons œuvré pour encourager l'innovation, stimuler l'emploi et accompagner la transition vers une économie plus durable. Grâce à nos efforts collectifs, de nouvelles opportunités se sont créées, offrant ainsi un avenir prometteur au territoire.

La solidarité et l'inclusion ont également été au cœur de nos actions. Nous avons consolidé notre engagement envers les personnes les plus vulnérables en renforçant les dispositifs d'accompagnement social notamment dans les domaines du logement et de l'accès aux soins. En effet, la cohésion sociale reste une priorité essentielle et nous continuerons à travailler main dans la main avec les acteurs locaux pour garantir l'égalité des chances et le bien-être de tous. La préservation de l'environnement et du patrimoine naturel constitue une préoccupation majeure. Nous avons intensifié nos efforts pour promouvoir la transition énergétique, encourager les pratiques respectueuses de l'environnement et sensibiliser les Vosgiens à la protection de notre écosystème unique. Ensemble, nous avons un rôle à jouer pour assurer un avenir durable aux générations futures. Ce rapport d'activités témoigne de notre engagement collectif et de la détermination de l'État à faire des Vosges un territoire dynamique, solidaire et préservé. Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des acteurs publics et privés qui contribuent chaque jour à la réussite de nos actions. Ensemble, nous pouvons construire un avenir encore meilleur pour les Vosges. Je vous invite donc à prendre connaissance de ce rapport. Je vous souhaite à toutes et à tous, une bonne lecture.



2. Étapes phares 2022

L'année 2022 en cinq étapes

1 FRANCE 2030
1er février 2022
Premier comité de suivi
C'est transformer
les envies d'agir en
projets concrets
pour mieux produire,
mieux vivre
et mieux comprendre



2 PLAN DE RÉSILIENCE
16 mars 2022
Présentation du
Plan de résilience
économique et
sociale



3 DÉPLACEMENT DE LA PREMIÈRE MINISTRE
28 juillet 2022
Déplacement de la
Première ministre,
Élisabeth BORNE, en
déplacement dans le
département des
Vosges sur les
thématiques Ruralité
et Action Cœur de
Ville

4 FONDS VERT
27 août 2022
Annonce par la
Première ministre du
Fonds d'accélération de
la transition écologique
dans les territoires

LE FONDS VERT
pour l'accélération
de la transition
écologique dans
les territoires



5 CONSEIL NATIONAL DE LA REFONDATION
8 septembre 2022
Lancement par le
Gouvernement du CNR.

3. Développer les solidarités

Prévention et lutte contre la pauvreté

VERS UNE SOCIÉTÉ PLUS JUSTE ET ÉGALITAIRE

Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté

Cette stratégie vise à mettre en place des mesures concrètes pour aider les personnes les plus vulnérables, en particulier les familles monoparentales, les jeunes et les personnes en situation de précarité, à sortir de la pauvreté et à accéder à l'emploi, à la formation et aux services sociaux de base.

La mise en œuvre de cette politique se traduit par un engagement fort de l'État aux côtés du département via la Convention d'appui à la lutte contre la pauvreté (CALPAÉ).

Dans le département des Vosges, l'État a consacré 648 128 € en 2022 à cette stratégie en cofinancement des moyens mobilisés par le conseil départemental des Vosges.

Dans le département des Vosges on compte pour l'année 2022 :



10 998 FAMILLES

Bénéficiaires du revenu de solidarité active



dont 25%

2 842 FAMILLES MONOPARENTALES



362 familles accompagnées



152 familles réorientées vers l'emploi

ACTIONS DANS LE CADRE DE LA CALPAE

Source DDETSPP 88

LEVIER POUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Les clauses sociales



Crédit photo Arthur Perrin, CD 88



Le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Pays de la Déodatie y consacre 1 ETP

Les postes de facilitateurs des clauses sociales sont co-financés par le CD88 par le biais des crédits du fond social européen (FSE).

2

Dans le département des Vosges pour l'année 2022

Porteurs des clauses sociales dans le département



La CA d'Épinal consacre au développement des clauses sociales 3 ETP et fournit un appui ponctuel à la CC de l'Ouest vosgien

Source DDETSPP 88

3. Développer les solidarités

Politique de la ville

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE DES HABITANTS

De l'action aux projets locaux

44 €



Dépenses faites par l'État par habitant dans les Vosges en 2022

La politique de la ville se traduit par des outils et des dispositifs visant à développer la solidarité envers les habitants des quartiers défavorisés. Les actions menées ont pour ambition de réduire les écarts de développement au sein des villes, et in fine l'amélioration des conditions de vie de leurs habitants.

Restaurer le lien social et la citoyenneté

37

Postes d'Adultes Relais : Les médiateurs sociaux sont des relais des actions mises en place dans les quartiers. Ils font remonter les besoins et difficultés des habitants.

Emploi et développement économique au bénéfice des habitants de quartiers

La situation dégradée de l'emploi dans les quartiers prioritaires nécessite une action particulière de l'État mobilisant des crédits spécifiques.



Emplois francs : dispositif d'aide à l'embauche des demandeurs d'emploi résidant dans les quartiers prioritaires.

Un QR-code: #TalentsDeMonQuartier, apposable sur les CV des demandeurs d'emploi éligibles, constitue une opportunité d'embauche des candidats compétents, tout en faisant bénéficier l'employeur d'une aide financière potentielle

Égalité des chances et accès aux études pour tous



Programme de Réussite Éducative (PRE) : dispositif majeur du volet éducatif du Contrat de ville.

Il s'adresse aux enfants de 2 à 18 ans fragilisés dans leur parcours éducatif scolaire. La bonne marche de ce dispositif nécessite de travailler étroitement en réseau avec les parents et les acteurs présents sur le territoire : enseignants, directeurs d'école, assistantes sociales, médecins scolaires, etc.



Réduire les inégalités sociales et territoriales

La politique de la ville mobilise prioritairement les politiques de droit commun des services publics dans les domaines de l'éducation, de l'emploi, du logement, de la santé, du cadre de vie, du renforcement du lien social, de la sécurité et de la prévention de la délinquance. Elle fédère l'ensemble des partenaires. Elle est mise en œuvre localement par les contrats de ville qui constitue le cadre adéquat pour concilier les dimensions sociale et urbaine de cette politique.

3 CONTRATS DE VILLE :

Communauté d'agglomération d'Épinal

Communauté des Communes de la Porte des Vosges Méridionales

Communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges



6 QUARTIERS PRIORITAIRES : 750 211 €

CA d'Épinal

Épinal : La Justice, Bitola-Champbeauvert
Golbey : Le Haut-du-Gras

CA de Saint-Dié-des-Vosges

Kellermann et Saint Roch-l'Orne

CC de la Porte des Vosges Méridionales

Remiremont : Le Rhumont

3 programmes de réussite éducative
3 coordonnateurs
7 référents parcours
350 élèves accompagnés

3. Développer les solidarités

Amélioration de l'habitat

PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN

Bitola-Champbeauvert à Épinal

Le 8 mars 2022, l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) a signé avec la Ville d'Épinal et l'Office public HLM de l'Agglomération d'Épinal (OPHAE) une convention portant sur le quartier de Bitola-Champbeauvert au titre du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU).

Ce quartier, aussi appelé «Champ du Pin» compte 3 432 habitants, dont 1 248 résident dans un secteur de 24 hectares qui répond aux critères des «quartier prioritaire de la Ville». Il se caractérise par deux types d'habitat : immeubles de logements collectifs à Bitola, gérés par Épinal Habitat, et anciennes maisons des cités ouvrières à Champbeauvert.

Le NPNRU a pour vocation de transformer durablement l'image des quartiers par la réhabilitation des logements, la mixité de l'habitat et des activités, et la qualité de l'environnement urbain.

Aide totale de l'État

3 850 000



SUBVENTION:

2 465 000 €

PRÊT:

1 385 000 €



Le bord de la Moselle sera transformé en promenade

©Atelier Marion Talagrand



Au milieu des immeubles, le Square Jacquard accueillera des nouveaux mobiliers urbains

©Atelier Marion Talagrand

Hébergement d'urgence

RÉPONDRE AUX BESOINS SPÉCIFIQUES

Logement d'abord

La politique d'hébergement et d'accès au logement de personnes sans abri ou mal logées vise à faciliter l'accès au logement tout en répondant de manière adaptée aux situations d'urgence.

Le plan « Logement d'abord » a pour objectif d'orienter rapidement les personnes sans domicile vers un logement.

Au niveau régional, les attributions de logements locatifs sociaux aux ménages « sans abri » ou en habitat de fortune ont atteint 93 % de l'objectif cible en 2022. 514 attributions ayant été réalisées pour un objectif de 550.

Dans le département des Vosges, les créations de places d'intermédiation locative (IML) se matérialisent en 176 places : 31 en mandat de gestion et 145 en sous-location.

Places créées dans le parc locatif en intermédiation locative dans les Vosges en 2022



176 places

4. Éduquer, former et accompagner vers l'emploi

Les chiffres de l'enseignement dans le département des Vosges

45%

Des communes du département comportent au moins une école publique



224 écoles publiques

27 162

Nombre d'élèves en primaire entre les rentrées 2021 et 2022



Légère diminution du nombre d'effectifs 2021-2022 (-2 %)

16 411

Nombre de petits-déjeuners ou repas servis dans le cadre du dispositif à 1 €



Repas servis dans le cadre du dispositif à 1 €

39

Classes dédoublées dans le primaire



Réduction des effectifs dans la classe

28 368

Nombre total de collégiens et de lycéens dans les établissements publics



16 339 collégiens

12 029 lycéens

2 699

Augmentation du nombre de collégiens pris en charge en REP (réseau d'éducation prioritaire)



Augmentation de 5 % du nombre d'élèves

19%

Taux de prise en charge en REP pour les collégiens dans les Vosges en hausse de 17 % à 19 % entre 2021 et 2022



1 élève sur cinq

Source DSDEN 88

FOCUS Internat d'excellence



Lycée Baumont à Saint-Dié-des-Vosges
Crédit Photo Vosges Matin, Philippe Briqueleur



Dans le cadre du plan internat du XXI^{ème} siècle, trois établissements vosgiens ont obtenu le label internat d'excellence :

Lycée Baumont à Saint-Dié-des-Vosges ;
Lycée La Haie Griselle à Gérardmer ;
Lycée Pierre et Marie Curie à Neufchâteau.

Ces internats s'inscrivent dans une logique de promotion de l'égalité des chances et de valorisation des territoires.

Ces places sont destinées aux élèves très motivés issus de foyers modestes, de quartiers prioritaires ou de zones rurales.

4. Éduquer, former et accompagner vers l'emploi

Service national universel

PROMOUVOIR L'ENGAGEMENT CITOYEN DE LA JEUNESSE

Service national universel



Les volontaires SNU à la cérémonie du 8 mai 2022

Le Service National Universel (SNU) est un projet de société qui vise à promouvoir le sentiment d'unité nationale autour de valeurs communes. Ses objectifs sont :

- Impliquer davantage la jeunesse dans la vie de la Nation en favorisant la mixité sociale et territoriale, ce qui contribue au renforcement de la cohésion sociale et nationale.
- Sensibiliser les jeunes aux enjeux de la défense et de la sécurité nationale, leur permettant ainsi de devenir des acteurs à part entière de l'esprit de défense, notamment en vivant des expériences militaires ou en découvrant les métiers de la sécurité intérieure.
- Encourager la culture de l'engagement en offrant aux jeunes l'opportunité de découvrir différentes formes d'implication dans la société.



FOCUS SNU Département des Vosges 2022

Taux de réalisation
de l'objectif ciblé



167 jeunes vosgiens ont réalisé leur séjour de cohésion.

3 sessions organisées dans les Vosges en 2022.



FOCUS Les cadets de la défense

« Les cadets de la défense » est un dispositif collaboratif entre l'Éducation nationale et les Armées. Les centres sont situés dans des unités militaires qui organisent, en dehors du temps scolaire, des activités éducatives, citoyennes, sportives et ludiques pour les jeunes âgés de 14 à 16 ans, scolarisés dans les collèges ou lycées partenaires proches.

Ces activités sont encadrées par des militaires en service actif ou de réserve, ainsi que des enseignants volontaires.

Dans le département des Vosges, une section Cadets de la Défense a été créée en 2017 avec le 1er régiment de Tirailleurs. L'effectif de la section est de 30 cadets. Les collèges qui contribuent au dispositif sont situés à Epinal et Golbey, Georges Clémenceau, Jules Ferry, Notre Dame, Saint Exupéry et Louis Armand.



Les cadets de la défense à la cérémonie du 11 novembre 2022

4. Éduquer, former et accompagner vers l'emploi

Mobiliser la jeunesse

Service Civique

Le Service Civique est un engagement volontaire d'une durée de 6 à 12 mois, consacré à une mission d'intérêt général. Il s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 25 ans (et jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap). Ce programme est une initiative publique qui répond à la volonté d'engagement des jeunes, aux besoins de notre société et aux projets des organismes accueillant les volontaires en Service Civique.

Le Service Civique a pour but de proposer aux jeunes, quel que soit leur profil, une expérience unique d'engagement au service de l'intérêt général. Il leur offre des missions de qualité qui leur apportent des avantages à long terme sur les plans personnel, éducatif et professionnel, favorisant ainsi leur insertion.

En 2022, dans le département des Vosges, 613 jeunes se sont engagés en service civique. Parmi eux, 344 sur agrément national. 65 ont été recrutés par l'intermédiaire de la Ligue de l'Enseignement. L'Éducation Nationale joue un rôle prépondérant dans l'accueil des volontaires, avec 189 d'entre eux affectés dans les établissements scolaires du département.



Crédit Photo Olivier Bialecki, CD 88

Le niveau de formation des jeunes volontaires dans le département montre que près de 30% d'entre eux sont des « décrocheurs du supérieur », ayant interrompu leur parcours d'études post-baccalauréat après l'obtention du BAC. Environ 15 % ont un niveau d'études équivalent à un BAC+2, tandis que 30 % ont quitté le lycée avant l'obtention du BAC.

Contrat engagement jeune

C'est un dispositif d'accompagnement porté conjointement par les missions locales et Pôle emploi sous le contrôle de l'État, la direction départementale de l'emploi du travail, de la solidarité et de la protection des populations (DDETSPP).

Depuis le 1er mars 2022, le contrat engagement jeune (CEJ) a remplacé la Garantie Jeune.



Source DDETSPP 88

Le plan « 1 jeune 1 solution »

Le plan « 1 jeune 1 solution » vise à offrir une solution à chaque jeune dans l'objectif d'orienter et former les jeunes vers les secteurs et métiers d'avenir et d'accompagner les plus éloignés de l'emploi en proposant des parcours d'insertion sur mesure.

Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)



Source DDETSPP 88

5. Aménager et accompagner le territoire

DYNAMISER LES CENTRES VILLES

Le programme Action Cœur de Ville

Le dispositif Action Cœur de Ville, lancé en 2018, vise à résoudre les problèmes auxquels sont confrontées les villes de taille moyenne, tels que la détérioration des logements, la délocalisation des commerces et des équipements, ainsi que la migration des habitants vers la périphérie. L'objectif est de développer l'activité et l'attrait des centres-villes. Le programme a deux missions principales :

- améliorer les conditions de vie des habitants des villes moyennes ;
- renforcer le rôle moteur de ces villes dans le développement territorial.

À l'échelle nationale, 234 communes sont concernées par ce dispositif, piloté par l'ANCT (Agence nationale de la cohésion des territoires), qui offre un soutien méthodologique, technique et financier adapté à chaque activité locale.

La première phase du programme Action Cœur de Ville a connu un succès marquant en améliorant considérablement l'activité et l'attrait des centres-villes.

Les actions de rénovation ont principalement été axées sur le développement de l'habitat, la revitalisation économique, l'accessibilité, l'espace public et le patrimoine, ainsi que les thèmes transversaux tels que la transition écologique, l'innovation et l'animation des cœurs de ville.

La prolongation du programme jusqu'en 2026, avec une expansion géographique incluant les entrées de ville et les «quartiers gare» est désormais actée.

Dans le département des Vosges, deux villes ont été labellisées « Action Cœur de Ville » :
Épinal et Saint-Dié-des-Vosges.

Chiffres clés



5. Aménager et accompagner le territoire

DYNAMISER LES CENTRES VILLES

Le programme Petites Villes de Demain



Visite de madame la préfète des Vosges à Contrexeville

Le dispositif Petites Villes de Demain, lancé en octobre 2020, offre un soutien spécifique de l'État et de ses partenaires aux villes de moins de 20 000 habitants afin de revitaliser leurs bourgs-centres.

Dans le département des Vosges, 19 communes réparties sur 9 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) bénéficient de ce label. Chaque collectivité est accompagnée par des chargés de mission.

Des feuilles de route opérationnelles sont élaborées pour la revitalisation à long terme des bourgs-centres.

Ce dispositif, en continuité avec le programme local « bourg-centres » initié depuis 2015, porte ses fruits dans le département, et la création d'un réseau « Petites Villes de Demain » renforce son avancée et sa dynamique.

CHIFFRES CLES

- Petites Villes des Demain (PVD) dans les Vosges
- 19** communes labellisées
- 15** postes chargés de mission financés

FINANCEMENT 2022



FINANCEMENT CHEFS DE PROJET PETITES VILLES DE DEMAIN:

418 787 €

SUBVENTIONS PROJETS EN BONUS PVD (BONUS DETR 20%):

664 121 €

Source Préfecture 88

COMMUNES VOSGIENNES LABELLISEES PVD

Neufchâteau
Chateinois
Contrexéville
Vittel
Lamarche
Monthureux
Darney
Mirecourt
Charmes
Xertigny
La Vôge-les Bains
Plombières-les-Bains
Val d'Ajol
Remiremont
Plainfaing
Fraize
Bruyères
Rambervillers
Raon-l'Étape

5. Aménager et accompagner le territoire

Le concours financier de l'État aux communes

FINANCER LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Dans le département des Vosges, la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) s'élève à **12 603 264 €**.

Ces fonds peuvent être alloués à des projets tels que l'aménagement de communes, la sécurité, le développement social.

Exemples de projets financés

Stade de football de Cheniménil

Requalification de la rue de la République à Darney

Dans le département des Vosges, la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) s'élève à **6 305 773 €**.

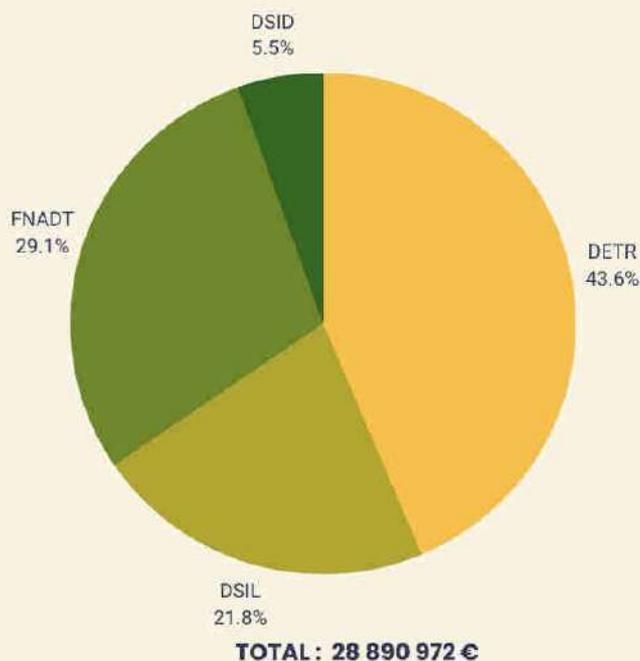
Ces fonds peuvent être alloués à des projets tels que la rénovation thermique, la transition énergétique et les énergies renouvelables.

Exemples de projets financés

Création d'une chaufferie biomasse à Xonrupt-Longemer

Travaux d'isolation sur des bâtiments communaux d'envergure à Mattaincourt

Dotations de l'État 2022



- Dotation d'équipements de territoires ruraux (DETR)
- Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)
- Fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT)
- Dotation de soutien à l'investissement des départements (DSID)

Le Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT) s'élève à **8 400 095 €**.

Ces fonds apportent le soutien de l'État, en investissement comme en fonctionnement, aux actions qui concourent à mettre en œuvre les choix stratégiques de la politique d'aménagement du territoire.

Exemples de projets financés

Subvention dans le cadre de l'appel à projet " Destination France" à la commune de Raon-aux-Bois pour étudier une dynamique touristique autour du GR7

La dotation de soutien à l'investissement des départements (DSID) s'élève à **1 581 840 €**.

Ces fonds permettent de financer les projets dont la mise en œuvre a pour objectif de renforcer la solidarité entre les différents territoires d'un même département.

Exemples de projets financés

Reconstruction du collège de Vagney

5. Aménager et accompagner le territoire

Le contrôle de la légalité

Conseil juridique

Le conseil juridique apporté aux collectivités se traduit par des réponses écrites ou orales, mais aussi par le biais de diffusions d'informations juridiques sous forme de « flash info » ou « bon à savoir » à destination de l'ensemble des collectivités.

Journées de formation

Des sessions de formation à destination des secrétaires de mairie se sont déroulées courant 2022.

L'objectif est de livrer les informations nécessaires concernant les dotations de l'État, la gestion automatisée des Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) et plus largement sur le contrôle budgétaire.

Par ailleurs des sessions sur le transfert des compétences dans les domaines de l'eau et de l'assainissement, en collaboration avec la DDFIP, ont été organisées par les services de la préfecture.

APPUI ET FORMATION AUX ÉLUS

Délivrance des documents d'identité

CNI Passeports

Le département des Vosges est désormais doté de 26 dispositifs de recueil pour l'enregistrement des demandes de CNI et de passeports dans 22 communes.

Équipe mobile CNI passeports :

Une équipe mobile de la préfecture effectue chaque semaine des déplacements avec un dispositif de recueil mobile pour des opérations dites « aller vers », notamment auprès des publics les plus vulnérables (dans les EHPAD, chez des particuliers ne pouvant se déplacer pour raisons de santé, etc.) mais aussi au sein de la maison d'arrêt d'Épinal (une à deux fois par mois). Quarante-cinq déplacements de l'équipe mobile ont ainsi été organisés en 2022 dans l'ensemble du département.

Présentation du dispositif de recueil mobile aux ministres Dominique FAURE, chargée des Collectivités Territoriales et de la Ruralité et Stanislas GUERINI chargé de la Transformation et de la Fonction publiques



5. Aménager et accompagner le territoire

Appui aux entreprises du territoire

MISER SUR L'INNOVATION ET LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Compétitivité et décarbonation

Le plan France 2030 a pris la suite du Plan France Relance au printemps 2022. Plus de quatre-vingts appels à projets ont été ouverts au niveau national. Le plan vise en priorité à la décarbonation de notre économie.

Sept entreprises vosgiennes sont lauréates comptabilisant plus de 26 millions d'euros d'aides attribuées.

Exemples de projets structurants

Les projets structurants autorisés les années précédentes se concrétisent. La société Veolia Industries Global Solution a réalisé la pose de la première pierre de son projet d'installation de cogénération située à Golbey. Ce projet vise à satisfaire les besoins énergétiques croissants par de l'énergie non-fossile et compétitive à partir de la biomasse avec l'économie d'environ 210 000 tonnes d'émissions de CO₂ par an.



Structure de la nouvelle centrale de cogénération biomasse à Golbey. Décembre 2022. Crédits Vosges Matin, Jérôme Humbrecht

Des nouvelles autorisations préfectorales ont été délivrées à l'usine de production de panneaux isolants PAVATEX et à la scierie sur le site de l'écoparc de Golbey.



Signature de la convention cadre Territoire Numérique Éducatif Vosges, avril 2022. Crédit photo Vosges Matin, Farouk Doukhi

Le département des Vosges est lauréat Territoire Numérique Éducatif (TNE), Plan France 2030. Ainsi le département expérimentera pendant trois ans des dispositifs technologiques et des moyens (acquisition de matériels, accompagnement par la formation, acquisition de ressources numériques...) permettant de réduire les inégalités du territoire et de contribuer à la transformation du système éducatif afin de répondre aux enjeux du XXI^{ème} siècle. L'accompagnement financier de l'État a été réalisé à hauteur de 5,6 millions d'euros.

La nouvelle unité de valorisation énergétique de Rambervillers, exploitée par FENIIX par délégation de service public a été inaugurée en décembre 2022. Cet outil représente non seulement une usine d'incinération des ordures ménagères mais dorénavant une unité de valorisation énergétique alimentant un réseau de chaleur. Ce projet s'inscrit dans l'objectif de la Stratégie nationale bas carbone (SNBC) et de France 2030.



Inauguration de l'usine de valorisation énergétique, FENIIX à Rambervillers, décembre 2022.

5. Aménager et accompagner le territoire

Accès aux soins

Contrats locaux de santé

Le contrat local de santé (CLS) est un outil porté conjointement par l'Agence régionale de santé et une collectivité territoriale pour réduire les inégalités territoriales et sociales de santé.

Le 3 octobre 2022 a été signé le contrat local de santé du Pôle d'équilibre territorial rural du Pays de Remiremont et de ses vallées.

Au total, 3 contrats locaux de santé sont actifs dans le département et 2 nouveaux contrats devraient être signés en 2023.

Les Maisons de santé pluriprofessionnelles

Les maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP) sont des structures pluridisciplinaires où travaillent de manière coordonnée médecins et auxiliaires médicaux.

3 nouvelles maisons de santé ont été labellisées en 2022, portant ainsi à 31 le nombre de maisons de santé pluridisciplinaires dans le département des Vosges.

ATTIRER ET MAINTENIR L'OFFRE DES SOINS

Contrats locaux de santé

Maisons de santé pluriprofessionnelles

Conseil national de la refondation : Volet santé

La démarche du CNR Santé vise à améliorer l'accès à la santé pour tous les Français, à développer la prévention à tous les âges, à réparer l'hôpital public et les urgences. Elle a été lancée en octobre 2022.

Entre octobre et décembre 2022, 250 réunions locales ont été organisées partout en France. Ces réunions ont rassemblé des citoyens, des professionnels de santé, des associations, des représentants d'usagers, ainsi que des élus et des représentants de l'État.

3 réunions territoriales ont été organisées au cours du dernier trimestre 2022 dans le département des Vosges : une par arrondissement (Épinal, Neufchâteau et Saint-Dié-des-Vosges).

La démarche du CNR Santé permettra de mettre en œuvre les propositions concrètes formulées lors des réunions locales, dont l'objectif final est de rendre le système de santé plus solide, plus efficace et plus accessible à tous.

FOCUS

DONNÉES DE SANTÉ DÉPARTEMENT DES VOSGES 2022

Sécur Investissement

19 dossiers



4,4 M€ Investis

Sécur Revalorisation

Coût de la revalorisation professionnelle



9,2 M€

Nombre d'hôpitaux

17



665 M€ coût de fonctionnement

Source ARS Territoriale 88



Réunion CNR Santé, arrondissement d'Épinal à Xertigny, décembre 2022. Crédit Photo Vosges Matin, Eric Thiebaut

5. Aménager et accompagner le territoire

Préservation de la biodiversité et de l'environnement

GÉRER LES ESPACES NATURELS

Office français de la biodiversité

L'Office français de la biodiversité a été créé en 2020 pour relever le défi de la protection et de la restauration de la biodiversité de la France et des outre-mer.

L'Office français de la biodiversité œuvre sur :

- la connaissance, la recherche et l'expertise sur les espèces, les milieux et leurs usagers,
- la police de l'environnement et la police sanitaire de la faune sauvage,
- l'appui à la mise en œuvre des politiques publiques en matière de biodiversité,
- la gestion et l'appui aux gestionnaires d'espaces naturels.

Dans le département des Vosges, deux unités territoriales interviennent en plaine et en montagne.

LE SAVIEZ-VOUS ?



53%

C'est le pourcentage de temps consacré par l'OFB 88 aux missions de police.

L'OFB collabore avec les services de l'État pour les contrôles "ressource en eau" : 93 contrôles ont été réalisés en 2022.

L'OFB a participé au côté des services de la gendarmerie, des réserves naturelles et de l'ONF à divers contrôles coordonnés sur les espaces naturels protégés visant plus particulièrement à lutter contre le ramassage « industriel » des myrtilles.

La stratégie aires protégées 2030

La stratégie nationale des aires protégées (SNAP) ambitionne de protéger 30 % du territoire national et des eaux maritimes d'ici 2030. Elle vise à améliorer la gestion du réseau pour permettre à la nature d'être résiliente face aux changements globaux.

DÉCLINAISON DE LA STRATÉGIE DANS LE DÉPARTEMENT DES VOSGES

- 34** ZONES NATURA 2000
- 4** RÉSERVES NATURELLES NATIONALES
- 2** RÉSERVES NATURELLES RÉGIONALES
- 1** SITE INSCRIT AU PATRIMOINE MONDIALE DE L'UNESCO « HÉTRAIE DU GRAND VENTRON »



Equipes OFB en hiver, en reconnaissance de terrain et en mission de contrôle. Crédits Photo OFB 88

RESPECTER LES LIEUX ET ORGANISER LA FRÉQUENTATION

Opération Grand Site - Ballon d'Alsace



Label Grand Site - Ballon d'Alsace

Autour du périmètre du Rouge-Gazon, du Ballon d'Alsace, du Ballon de Servance et de la Planche des Belles-Filles, ce territoire emblématique au sud du territoire du Parc a reçu, en septembre 2022, l'avis favorable de la Commission Nationale de Sites.

Cette labellisation, proposée par l'État à des collectivités territoriales abritant des sites classés de grande notoriété soumis à une forte fréquentation, vise à restaurer ces espaces remarquables en concertation avec l'ensemble des partenaires. Ce label permet de doter un grand site d'un projet de gestion de développement durable en offrant un accueil satisfaisant aux visiteurs, une protection durable du paysage et la génération de retombées économiques.

6. Assurer l'efficacité de l'action publique au service des citoyens

Réseau France Services

RAPPROCHER LE SERVICE PUBLIC DES CITOYENS

Maillage territorial dans le département des Vosges

10 FRANCE SERVICES LABELLISÉES EN 2022 SOIT AU TOTAL

24 FRANCE SERVICES DANS LE DÉPARTEMENT DES VOSGES

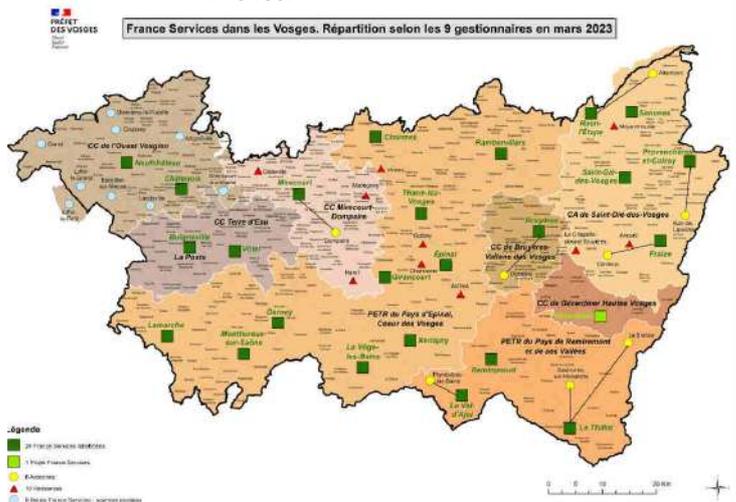


Près de 250 000 accompagnements de janvier 2020 à mars 2023

208 accompagnements journaliers en moyenne

FACILITÉ D'ACCÈS AUX FRANCE SERVICES DANS LE DÉPARTEMENT :

La population vosgienne a accès à une France Services en moins de 20 minutes.



LE SAVIEZ-VOUS?



L'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires a été mise en place le 1er janvier 2020

« L'ANCT doit accompagner les territoires dans des enjeux de résilience et de transition, a estimé son président. L'Agence a une feuille de route ; elle doit avoir une boussole : les associations de collectivités, les opérateurs et les représentants de l'État. Leurs retours du terrain et d'expériences sont essentiels pour nourrir et tracer son chemin ».



Inauguration Maison France Service à Fraize le 11 juillet 2022

CONSEILLERS NUMÉRIQUES

Depuis juillet 2022, le département dispose d'un total de 32 postes de conseillers numériques France Services en activité dans 19 structures porteuses publiques et privées.



Plus de 12 000 usagers accompagnés de septembre 2021 à mars 2023

POINT D'ÉTAPE SUR LES TRAVAUX DU LABORATOIRE DE LA RURALITÉ

Un an après sa création par le préfet des Vosges et le président de l'association des maires ruraux, le laboratoire de la ruralité, Rur'Agilité, s'est réuni le 29 juin 2022 afin de présenter l'avancée des travaux.

À ce jour, 11 chantiers sont ouverts dont :

- Expérimentation village bas carbone au Val d'Ajol,
- Reconquête du bâti dégradé en milieu rural,
- Soutien à l'économie locale (en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie des Vosges,
- Amélioration de l'orientation et de l'accès aux formations supérieures des jeunes ruraux,
- Accompagnement de nouvelles mobilités.

6. Assurer l'efficacité de l'action publique au service des citoyens

Soutien à la vie associative

L'accès au droit

L'accès au droit désigne le droit de chaque personne vivant en France, indépendamment de ses revenus, de son lieu de résidence, de son âge, de son sexe ou de sa nationalité, de connaître gratuitement ses droits et obligations et de recevoir de l'aide pour ses démarches juridiques.

Dans le département des Vosges

5 Points d'accès généralistes
Épinal au CDAD 88
Neufchâteau au CCAS
Remiremont au CCAS
Vittel à la Maison Ressources

1 Point Justice spécialisé à la Maison d'Arrêt d'Épinal
Saint-Dié-des-Vosges à l'espace France Services du quartier Kellerman

En France, il existe 2 000 « Points Justice » qui offrent un accueil gratuit, confidentiel et ouvert à tous.

Le 3039 est un numéro unique d'accès au droit. Ce numéro est gratuit et accessible aux personnes sourdes ou malentendantes. Il permet d'être mis en relation avec le « Point Justice » le plus proche pour obtenir des informations ou de l'aide.

La politique d'accès au droit est mise en œuvre au niveau local par les Conseils Départementaux de l'Accès au Droit (CDAD).

Dans le département des Vosges, le Conseil départemental de l'Accès au Droit (CDAD 88) est placé sous l'autorité du président du Tribunal Judiciaire d'Épinal.

Le CDAD 88, en tant qu'interlocuteur officiel, répond aux demandes des agents des espaces France Services et directement aux demandes des usagers qui sont orientés vers lui. De plus, les agents des espaces Maisons France Services peuvent recevoir une formation sur différents sujets afin de pouvoir assister les justiciables dans leurs démarches ou les orienter vers les dispositifs appropriés.

Journée Nationale d'accès au droit dans les Vosges, 24 mai 2022



Crédit photo CDAD 88

Focus sur le Fonds pour le développement de la vie associative



Le Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA) est un dispositif financier de l'État qui vient en soutien au développement de la vie associative avec des priorités de financement. Le FDVA est un dispositif de nature interministérielle (Culture, Environnement, Défense des droits, Santé, Sport, etc...).



Dans le département des Vosges :
249 670 € soutien de l'État aux associations en 2002

Exemples de soutien FDVA
2022 dans les Vosges

Projet de création d'une
mare pédagogique

Association : CONNAÎTRE ET
PROTÉGER LA NATURE LES
P'TITS CASTORS

Appui en faveur d'actions
engagées pour une transition
écologie et humaine

Association : UNE FIGUE
DANS LE POIRIER

Source DSDEN 88

7. Protéger les populations

Sécurité publique



BILAN DE SECURITE 2022

Cabinet | Préfecture des Vosges



Chaque année, la Préfecture des Vosges édite son bilan de politiques publiques de sécurité.

Parmi les rubriques consultables :

- Les statistiques de la délinquance dans les Vosges
- Le suivi d'avancement du plan départemental de prévention de la délinquance
- Le bilan départemental de la sécurité routière

WWW.

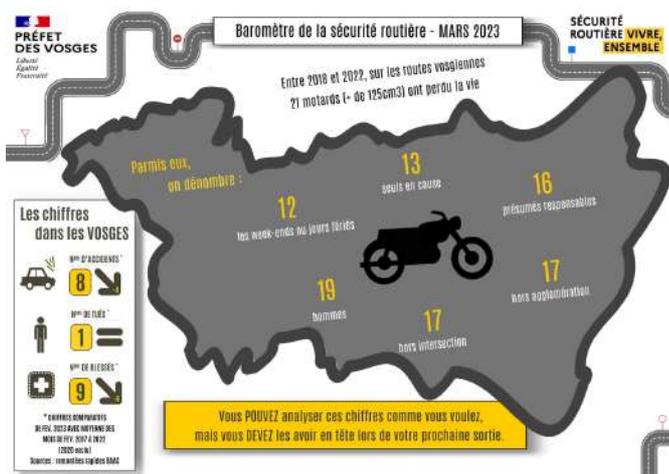


Retrouvez le bilan à l'adresse suivante :

[Bilan Sécurité 2022](https://www.vosges.gouv.fr/Actualites/Bilan-de-securite-2022)

<https://www.vosges.gouv.fr/Actualites/Bilan-de-securite-2022>

Baromètre de la sécurité routière décembre 2022



FOCUS SUR QUELQUES DONNÉES :



Au titre du fonds interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (FIPDR) pour l'année 2022, un montant de 240 030 € a été alloué aux projets dans les Vosges.



36 Projets financés



30% de l'enveloppe globale FIPDR 2022 consacré aux actions de renforcement de la protection des personnes vulnérables, notamment la prévention des violences faites aux femmes, des violences intrafamiliales et l'aide aux victimes.



30% de l'enveloppe globale FIPDR 2022 pour l'installation ou le déploiement de dispositifs de caméras de vidéo-protection sur le territoire vosgien.



un financement apporté grâce à la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et à la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)
Montant total de 398 841 €



2 intervenants sociaux en zone gendarmerie

1 intervenant en zone police

chargés d'accompagner et d'orienter les personnes en situation de détresse sociale.

Données suspensions permis de conduire 2021-2022

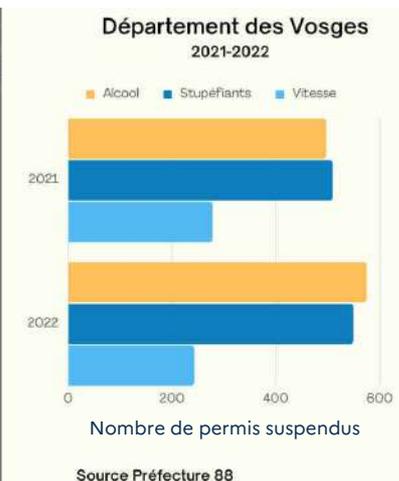
Sécurité routière renforcée dans les Vosges

Dans le département des Vosges, l'alcool et les stupéfiants sont les deux principales raisons entraînant la suspension administrative du permis de conduire, représentant respectivement 42 % et 40 % des cas.

La vitesse est responsable 18 % des suspensions administratives du permis de conduire. Au regard du bilan sécurité routière de l'année 2022, la préfète des Vosges a décidé de mettre en place des mesures visant à améliorer la sécurité routière dans les Vosges :

- Durcir le barème de suspensions administratives des permis de conduire,
- Mettre en œuvre la procédure administrative d'immobilisation et de mise en fourrière.

Suspensions du permis de conduire



7. Protéger les populations

Lutter contre les violences faites aux femmes

Des engagements concrets et collectifs

Protéger, accueillir et prendre en charge

Assurer la protection des victimes de violences intrafamiliales en renforçant les dispositifs d'accueil, d'hébergement d'urgence et de soutien psychologique. Dans le département des Vosges :

- Accueil de jour renforcé avec des permanences à Saint-Dié-des-Vosges, à Neufchâteau et Vittel au Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF).
- Accueil et permanence 5 jours par semaine à Épinal au CIDFF.
- Convention pour le transport en urgence des femmes victimes et leurs enfants vers un lieu d'hébergement ou d'examen médical.

Prévenir les violences sexistes et sexuelles



Rétrospective Droits des femmes, Épinal. Juillet 2022.
Crédit Photo Vosges Matin, Victorine Dupart

Lutter contre les violences intrafamiliales

ÉGALITÉ ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES



Crédits engagés en 2022 dans les Vosges

164 006 €

En 2022 le financement d'actions de prévention est en hausse de 22% par rapport à 2021



Source Préfecture 88



Campagne communication de l'État #NeRienLaisserPasser pour la libéralisation de la parole des femmes.

À l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes a eu lieu, la mise en place de la commission départementale de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle qui a permis de dresser un état des lieux de la situation dans le département.

Quelques exemples d'actions mises en place en 2022 :

- Formation de sensibilisation à la prévention et au traitement des violences sexistes et sexuelles au travail pour les agents de la DDETSPP.
- Atelier sous forme de jeu pour l'encadrement afin de sensibiliser aux violences sexistes et sexuelles.
- Soutien financier pour le déploiement d'une borne interactive dans les milieux sportifs, destinée à sensibiliser les jeunes aux violences sexistes et sexuelles à travers un quiz interactif.

7. Protéger les populations

Sécurité civile

PRÉVENIR LES RISQUES

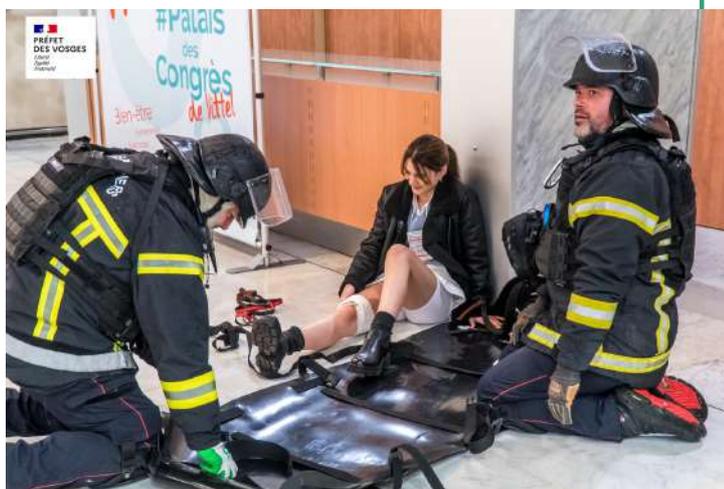
Gestion des crises simulées : 5 exercices en 2022

Durant l'année 2022, le service interministériel de défense et de protection civile (SIDPC) a poursuivi les entraînements de gestion de crise en organisant cinq exercices d'adaptation aux scénarii différents tels qu'un accident entre deux poids lourds puis un poids lourd en feu au tunnel Maurice Lemaire de Lussey, un attentat au palais des congrès de Vittel, une explosion sur le site ANTARGAZ de Golbey et la rupture du barrage de Vieux-Pré du lac de Pierre Percée.

Ces exercices permettent de tester la chaîne d'alerte et le travail inter-service pour le rendre plus fluide et efficace en cas d'événement réel.

Ces exercices permettent également de mettre à jour la planification. Ainsi, deux plans ont été créés en 2022 : le plan dit POTES (plan d'organisation des transports scolaires en cas d'événements climatiques) et le plan électro-secours visant à faire face aux événements entraînant de graves perturbations dans la distribution de l'énergie électrique.

Deux plans existants ont été mis à jour : le plan concernant le tunnel Maurice Lemaire et le plan de stockage et distribution préventive de comprimés d'iode.



S'ENTRAÎNER POUR GÉRER LES CRISES

FOCUS : menace terroriste : exercice NOVI, Palais des Congrès de Vittel

Le Service Interministériel de Défense et de Protection Civiles du département des Vosges a organisé le 10 octobre 2022, un exercice terroriste « tuerie de masse » pour tester le dispositif ORSEC NOVI (Organisation de la Réponse de Sécurité Civile).

Cet exercice nocturne a nécessité six mois de préparation et impliqué tous les services de l'État concernés étaient représentés, de même que des entreprises privées.

7. Protéger les populations

PRÉVENIR LES RISQUES

Actions de prévention des risques de feux de forêts

En réponse aux feux de forêts sans précédent de l'été 2022, une feuille de route, pilotée par la préfète, a été adoptée en octobre.

Quatre groupes de travail ont été mis en place, impliquant tous les acteurs concernés : cartographie / actes juridiques / communication et prévention / préparation à la crise.

→ Une cartographie des zones à risque est née. La connaissance partagée des voiries, points d'eau et chemins forestiers utilisables a fortement progressé.

→ Un nouvel arrêté relatif à l'emploi du feu en vue de la prévention du risque incendie a été signé le 11 mai 2023.

→ Un plan de communication et de prévention est déployé.

Ces travaux sont abouti à un plan départemental visant à gérer le risque d'incendie en forêt, à aménager la forêt et à améliorer la défense incendie.



Service départemental d'incendie et de secours des Vosges, été 2022
Crédit photos Vosges Matin, Jérôme Humbrecht

PRÉVENIR LES RISQUES

Actions de prévention des risques industriels

L'inspection des installations classées de l'Unité Départementale de la DREAL se mobilise tout au long de l'année pour contrôler le respect des contraintes environnementales dans les installations industrielles. Par ailleurs, le service Productions Animales et Environnement de la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations assure la surveillance des installations classées en élevages et en activité industrielle (méthanisation et abattoirs de boucherie).

En 2022, plus de 210 contrôles ont ainsi été réalisés et ont porté sur la prévention des nuisances sonores, des odeurs, la pollution de l'air ou de l'eau, ainsi que sur la prévention des risques industriels ou la gestion de leurs conséquences.

7. Protéger les populations

Sécurité au travail

TRAVAILLER EN SÉCURITÉ

Inspection du travail dans les Vosges : actions et interventions

Le département des Vosges compte 337 établissements ayant un effectif de salariés supérieur ou égal à 50 personnes. Il dispose de 9 sections d'inspection du travail, dont deux sont spécialisées dans l'agriculture et le transport, et deux autres ont des compétences dans les mines et les carrières.

En 2022, les services de l'inspection du travail des Vosges ont effectué 1 598 interventions, dont 440 étaient inscrites dans le cadre du Programme National d'Actions de contrôle (PNA) pour la période 2020-2022.

Ces interventions se sont principalement concentrées sur la lutte contre le travail illégal (113 interventions), la prévention des chutes de hauteur (112 interventions) et l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes (59 interventions).



La Section Centrale Travail (SCT), située au sein de la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations (DDETSPP), regroupe toutes les missions du pôle travail qui ne relèvent pas de l'inspection du travail.

Cela inclut le suivi de la négociation collective, l'instruction des demandes d'homologation des ruptures conventionnelles, l'animation du réseau des conseillers de salariés et les statistiques.

Sécurité sanitaire des aliments

PROTÉGER LES CONSOMMATEURS

Contrôles et mesures en 2022

Sécurité sanitaire des aliments : en 2022, les agents des deux ministères ont effectué 604 visites dans le secteur alimentaire. Ces contrôles ont entraîné la rédaction de 168 avertissements, 27 mesures de police administrative, 8 procès-verbaux et une fermeture administrative suite à un contrôle CODAF.

Dans le secteur des produits industriels, 37 contrôles ont été réalisés en 2022, entraînant 29 avertissements, 5 mesures de police administrative et 1 arrêté de suspension d'activité.



En ce qui concerne la protection économique du consommateur, 87 réclamations ont été traitées en 2022 et 26 dossiers d'information ont été ouverts suite à des plaintes ou des demandes. Un total de 164 contrôles a été effectué, entraînant 45 avertissements, 4 mesures de police administrative et 4 procès-verbaux.

En termes de santé publique, on constate une augmentation du nombre de signalements effectués par les entreprises elles-mêmes, les consommateurs en France ou via les réseaux d'alerte de l'Union européenne. La plateforme « Signal Conso » est notamment utilisée pour ces signalements.

LE GOUVERNEMENT SE DÉPLACE DANS LES VOSGES

Un retour sur les visites officielles des ministres dans le département des Vosges



Élisabeth BORNE, Première ministre lors de sa visite officielle le 28 juillet 2022 à Châtenois pour échanger sur l'emploi et la ruralité et à Saint-Dié-des-Vosges pour évoquer l'avenir du Programme Action Cœur de Ville



Dominique FAURE, Secrétaire d'État auprès du ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, chargée de la Ruralité, lors de la visite officielle de la Première ministre le 28 juillet 2022



Stanislas GUERINI, Ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, lors de la visite officielle de la Première ministre le 28 juillet 2022



Marc FESNEAU, Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, lors de sa visite officielle le 8 décembre 2022



« Résoudre les défis climatiques est aussi un enjeu pour la souveraineté alimentaire de notre pays et des territoires »

MARC FESNEAU,
MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINÉTÉ ALIMENTAIRE

Visite officielle dans le cadre des Assises du lait organisées pour la fédération des producteurs de lait à Épinal, le 8 décembre 2022

PRÉFECTURE DES VOSGES

Place Foch
88026 ÉPINAL Cedex

Suivez l'actualité de la Préfecture des Vosges :



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Préfète des Vosges

CONCEPTION ET RÉALISATION :

Pôle de la coordination interministérielle

PHOTOGRAPHIE :

Bureau de la communication interministérielle

SERVICES CONTRIBUTEURS :

Préfecture :

- Services du cabinet
- Direction des sécurités
- Services du secrétariat général

Sous-préfecture de Saint-Dié-des-Vosges

Sous-préfecture de Neufchâteau

Services de l'État territorial dans le département des Vosges